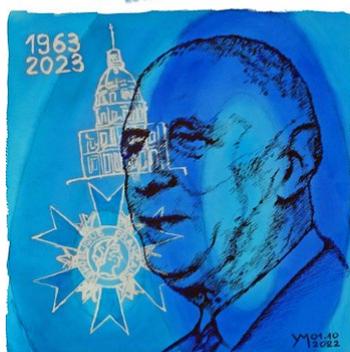




Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite Section des Côtes d'Armor

La Lettre d'information N°1 – Février 2023

ÉDITORIAL



3 décembre 1963:
Création de l'Ordre National du Mérite
par le général de Gaulle

Chers compagnons,

Je voudrais tout d'abord féliciter et remercier l'équipe qui a composé la lettre numéro 0 de novembre 2022. C'est une réussite et beaucoup d'entre vous nous ont fait part de leur satisfaction. Nous le prenons pour un encouragement à poursuivre et vous avez en main la lettre numéro 1.

Il est encore temps de vous présenter nos vœux pour 2023. C'est une année importante pour l'ONM puisque nous fêtons notre 60ème anniversaire. Comme cette œuvre de notre compagnon de l'ANMONM 35, Yves Missaire, vous le rappelle, c'est le 3 décembre 1963 que le général de Gaulle, alors président de la République a créé l'ONM, second ordre français depuis l'extinction des Compagnons de la Libération avec la disparition d'Hubert Germain, le dernier d'entre eux. Nous réfléchissons à cette célébration dans notre département et vous informerons en temps utile. D'ici là, d'autres activités vous seront proposées dont notre assemblée générale que nous tiendrons au printemps.

En raison des coûts d'imprimerie et d'affranchissement, nous donnerons une périodicité trimestrielle mais renoncerons à un bulletin imprimé car elle serait trop coûteuse pour une section de notre taille. Nous espérons donc qu'elle vous apportera le niveau d'information que vous attendez de nous. Je vous rappelle que vous pouvez nous faire des propositions d'articles pour la lettre tout en sachant que la rédactrice en chef, Annie Le Coz, décide de la publication sous forme intégrale ou réécrite des papiers proposés. Nous attendons de cette

lettre un lien entre tous les compagnons et aussi qu'elle aide à la connaissance de l'Ordre National du Mérite auprès de nos relations habituelles et aussi des décorés ne nous ayant pas encore rejoint.

Dans l'attente de vous revoir maintenant que les crises sanitaires sont mieux maîtrisées. Bien cordialement.

Votre président, Philippe Delaporte

Nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite

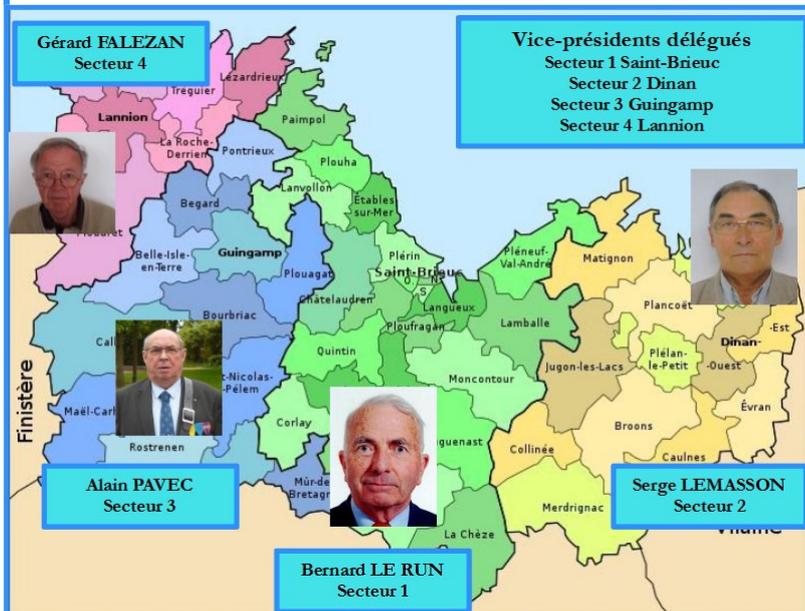
L'ancien chef d'état-major des armées (2017-2021), le général d'armée François LECOINTRE prendra ses fonctions de Grand Chancelier à partir du 1^{er} février. Né à Cherbourg, le 6 février 1962, après des études secondaires au lycée Saint-François Xavier de Vannes, après ses classes préparatoires au Prytanée de La Flèche, il intègre l'école Saint-Cyr. Il est décoré de la Légion d'Honneur en 1995 alors qu'il est capitaine, pour faits héroïques à la tête de sa Compagnie sur le pont de Vrbanja près de Sarajevo. Nous lui adressons nos félicitations et tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle mission.

Ils ont rejoint notre Association ANMONM 22 depuis novembre 2022

Daniel ROYAN Chevalier, Lieutenant-Colonel de Sapeurs-Pompiers
Michel LESAGE Chevalier, ancien parlementaire – Concil. de Justice
Michel URVOY Chevalier, Enseignant
Martial JAUDRAY Chevalier, Sergent-Chef Pompier volontaire
Monique GUILLAUME Sympathisante, Pr des écoles Retraitée
Monique LE MINTER Chevalier, Cadre de santé retraitée

Philippe MIZINIAK Chevalier, Directeur Dép. de la Sécurité Publique
Yvon ROUSSEL Chevalier, Chef d'Entreprises Retraité
Sylvie RHIM Sympathisante, Inspecteur Régional des Douanes Retraitée
Jean GRESSET Chevalier, Responsable Ass. Anciens Combattants
J-Pierre BEGUIGNEAU Chevalier, Dir. Maisons Accueil Spécialisées
Jean-Claude MARTIN Chevalier, Officier de Carrière (H)

Le Comité de la section ANMONM des Côtes d'Armor



Les membres du comité

Jacqueline CARRÉE Membre
Philippe DELAPORTE Président
Jean-Paul DUBOIS Membre
Gérard FALEZAN Vice-Président Délégué du secteur Lannion
Jeanne HAMON Gestion de la boutique de la section
Françoise JOUAN Trésorière
Annie LE COZ Membre, rédactrice en chef de la lettre ANMONM 22
Serge LEMASSON Vice-Président Délégué secteur Dinan
Charles LE TERTRE Membre
Bernard LE RUN Vice-Président Délégué secteur Saint-Brieuc
Christian MARCHIONINI Webmestre
Emmanuel MÉGRET Membre
Alain PAVEC 1^{er} Vice-président délégué du secteur Guingamp, Secrétaire Général, responsable des porte-drapeaux
Patrick PERSON Membre

Nos dernières activités

Réunion Grand-Ouest

Le 3 octobre 2022, notre section a accueilli les 31 participants des 7 sections du Grand-Ouest : Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne et Morbihan. À cette occasion, nous avons été accueillis par le président Christian COAIL dans l'hémicycle du Conseil Départemental.

Sous la présidence de Me Michel POIGNARD, administrateur national et président de l'ANMONM 35, nous avons échangé sur les bonnes pratiques des sections : les effectifs, le rayonnement des sections, la communication, interventions dans les médias, l'application de la feuille de route nationale, l'implication dans le Service National Unifié (SNU). Cette journée a été un grand succès qui a mis en valeur notre ANMONM 22 et le département. [Compte rendu complet sur notre site](#)



Assises de la citoyenneté

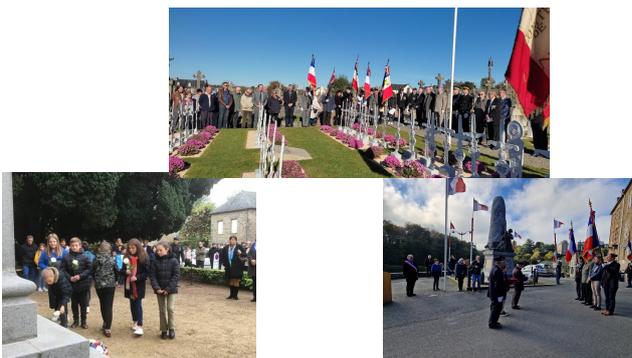
Le 20 Octobre dernier nous étions trois compagnons de notre section présents aux assises de la citoyenneté organisées par la section 35. Quatre ateliers se sont succédés, avec chacun plusieurs interventions, sous le regard de Me Poignard président de l'ANMONM, Ille et Vilaine et de notre président national M. Sandevior.

Comment faire vivre la citoyenneté sur nos territoires ? Citoyenneté et grand âge. Citoyenneté et laïcité. Actions vers la jeunesse. [Voir sur notre site.](#)



Cérémonies de commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre a rassemblé les générations dans de nombreuses manifestations à travers notre département (Dinan, Lannion, Quintin). Devant un parterre d'anciens combattants, d'élus, de représentants des autorités, les plus jeunes étaient aussi partie prenante de cette cérémonie, ainsi que de nombreux participants. Notre ordre a participé à la réunion préparatoire et était présent lors de ces cérémonies. [Voir sur notre site](#)



L'Histoire silencieuse

Mais d'où vient la minute de silence ?

Quelle est l'histoire de cette **minute de silence** présente dans presque toutes les cérémonies ou manifestations d'envergure : soixante secondes sans un bruit pour permettre à **une foule de commémorer et de se recueillir au même moment** ? Comment et quand est-elle apparue ?

Il faut remonter en 1912. Les sénateurs portugais, interrompant leurs débats, ont voulu rendre hommage pendant **dix minutes** à l'époque au célèbre Ministre brésilien des affaires étrangères qui avait été l'un des premiers hommes politiques à reconnaître la jeune République du Portugal en 1910 et qui était décédé le 12 février 1912 le Baron de **Rio Branco** (José Maria de Silva Paranhos) créateur du premier véritable Ministère brésilien des Affaires Étrangères, son nom étant d'ailleurs donné à l'Institut Rio Branco*, sorte d'ENA brésilien.



Ainsi est née la tradition passée des dix minutes à l'origine, à sept, cinq, deux minutes et une en France. Il faudra attendre 1922 pour que la minute de silence s'impose dans l'Hexagone. Cette nouvelle tradition prendra toute sa place après la première guerre mondiale; nos amis anglais nous montrant l'avantage du silence de préférence aux sonneries de cloches et aux coups de canon en vigueur jusqu'en 1922. La minute de silence se répand ensuite dans les pays d'Europe et d'Amérique comme solennité commémorative.

* *Rivière Blanche en langue portugaise*

CLT (suite à une suggestion d'Annick Nédellec)

Une question pour les férus d'histoire de l'art!!

Qu'ont donc en commun la piscine Saint Georges à Rennes, la poste de Tréguier, l'ancienne pâtisserie Gilbert (actuellement magasin 17ème Avenue) rue du Chapitre à Saint-Brieuc, la chapelle de la Maison Saint-Yves à Saint-Brieuc, la cordonnerie de la place 1830 à Quintin ?

Tous ces édifices abritent des œuvres héritées des grands mosaïstes de l'Art Déco* qu'ont été les Odorico, dynastie rayonnante sur tout l'ouest de la France entre les deux guerres, famille italienne originaire du Frioul en Italie qui a immigré en France dans la dernière partie du XIX^e siècle emportant dans ses valises son savoir-faire de céramiste.



Saint-Brieuc

Il faut aller les voir ces tesselles rayonnantes, étincelantes de mille feux rehaussant les décors sur lesquelles elles sont appliquées, vaguelettes bleu turquoise et or de la piscine Saint-Georges, écrin lumineux et chatoyant tout empreint des couleurs chaudes d'ocre et d'or de la chapelle de la maison Saint-Yves à Saint-Brieuc !

* *Art Déco : c'est l'Art des années Folles, des années 1920*

L'Art déco s'affiche aussi bien dans l'architecture, la peinture, la décoration intérieure, les vitraux, la céramique, de façon rectiligne, plus symétrique avec des motifs floraux très raffinés, mélange de couleurs contrastées comme les marrons, les noirs, égayés par des touches lumineuses de doré, d'orange, de rosé. Le mobilier contraste dans cet écrin en adoptant des formes pures et arrondies.



Rennes



Quintin

ALC

Un peu d'humour gaullien

Le fondateur de notre Ordre, le Général De Gaulle ne manquait pas d'humour.

Lors d'une réception à l'Élysée, un ambassadeur s'approche du Général De Gaulle et lui glisse à l'oreille : « Savez-vous Monsieur le Président que ma femme est très gaulliste ? ». Le Général De Gaulle lui répond alors ; « Eh bien, la mienne, Monsieur L'ambassadeur,ça dépend des jours !!! ».

(sur une idée de FJ)

Un conseil de lecture

La Décoration

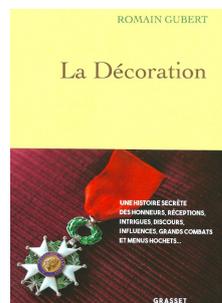
Quand Romain Gubert, journaliste au Point laisse courir sa plume pour nous livrer les dessous et l'envers de l'attribution des décorations de la République, on peut s'attendre à apprendre beaucoup ! Il nous emmène avec lui dans un reportage chatoyant et addictif.

Les personnalités qu'il rencontre nous livrent au travers de leurs confidences tout un versant inconnu du grand public. Dès les premières pages nous voici face à l'incompréhension suscitée par un renvoi de décorations. Plus loin il nous donne quelques clés pour analyser une remise de médaille : le lieu, la qualité du récipiendaire, la date de la remise, le contenu des discours, le contexte politique du moment : rien n'est anodin. Romain Gubert sait nous emmener avec lui chez de hauts personnages

Parfois on découvre, surpris voire effaré, l'entre-soi d'un monde politico-médiatique (parisien ...) où les vexations, les règlements de compte ne sont pas absents, où les petits arrangements abondent, où les jeux d'influence, les manœuvres de ceux prêts à toutes les compromissions pour obtenir le ruban convoité sont fréquentes

Heureusement, des témoignages poignants de probité, d'honnêteté, de grandeur d'âme sont là pour nous faire oublier ces pratiques sulfureuses. Voilà un ouvrage très instructif que je vous recommande. Il est publié depuis le mois dernier chez Grasset. Un vrai plaisir que ce livre intitulé « la Décoration » !

ALC



Les Compagnons qui nous ont quitté

- Gérard LAMBOTTE
 - Claude SAUNIER
 - Maurice LE NY
 - Marie-Antoinette LE FALHER
- Raymond MAHE
 - Marcel PRIGENT
 - Jean-Luc GUILLARD
 - Michel LE GARSMEUR

Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs proches et nos pensées les accompagnent

Les mutations dans notre département

Sous-Préfecture de Lannion

Par décret du Président de la République en date du 15 février 2023, Mme Léa POPLIN, sous-préfète, est nommée sous-préfète de Lannion.

Agenda des prochains mois

- * **Réunion du comité de section** le 7 mars 2023 à Saint-Quay-Portrieux
- * **Assemblée Générale 2023** de notre section à **Lamballe** durant le second trimestre
- * **Célébration** des 60 ans de la création de l'Ordre par des événements locaux à partir du second trimestre
- * **Conférence** sur le changement climatique par le **Docteur Julie DESHAYES** chercheuse au CNRS, responsable d'équipe, membre du GIEC, diplômée en océanographie physique le **mardi 4 Avril à 18h30** dans l'amphithéâtre du lycée Renan de Saint-Brieuc. Le sujet de la conférence porte sur le Changement Océanographique, ce que l'on en fait, comment on le sait, et les leçons que nous devrions en tirer.



Revue de l'ANMONM 22
à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor
Directeur de la publication : Philippe DELAPORTE
Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI
La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor,
5, rue Brizeux 22000 Saint-Brieuc